

RAPPORT  
ANNUEL

# PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES

Compartiment de la Sicav PLUVALCA



FINANCIÈRE  
ARBEVEL

DÉCEMBRE  
2022

## SOMMAIRE

<b>3</b>	<b>Informations générales</b>
4	Acteurs
5	Caractéristiques de la Sicav
<b>9</b>	<b>Rapport d'activité</b>
<b>14</b>	<b>Comptes annuels</b>
15	Bilan actif
16	Bilan passif
17	Hors bilan
18	Compte de résultat
<b>19</b>	<b>Annexes</b>
20	Règles et méthodes comptables
24	Évolution de l'actif net
25	Compléments d'information
<b>38</b>	<b>Inventaire</b>
<b>41</b>	<b>SFDR</b>



## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

## ACTEURS

### **SOCIÉTÉ DE GESTION**

FINANCIÈRE ARBEVEL  
20, rue de la Baume  
75008 PARIS

### **DÉPOSITAIRE**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A  
29, boulevard Haussmann  
75009 PARIS

### **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

K.P.M.G  
Tour Eqho,  
2 avenue Gambetta,  
92066 Paris La Défense  
Représenté par Monsieur Pascal LAGAND

### **COMMERCIALISATEUR**

FINANCIÈRE ARBEVEL  
20, rue de la Baume  
75008 PARIS

## CARACTÉRISTIQUES DE LA SICAV

**PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES - ACTION A - ISIN : FR0013383825**

Compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par FINANCIERE ARBEVEL

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Bénéficiant d'une gestion dynamique, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif d'obtenir à long terme une performance supérieure à l'indice de référence EMIX Smaller European Companies ex UK, dividendes réinvestis pour les actions A, majoré de 1% pour les actions B et majoré de 1,9% pour les actions Z, au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

La performance du compartiment peut être rapprochée de celle de l'indice EMIX Smaller European Companies ex UK, calculé quotidiennement, dividendes réinvestis mais le compartiment n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un objectif de performance a posteriori.

Le compartiment dispose du Label ISR de l'Etat français et correspond à l'article 9 du règlement SFDR.

La gestion de PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES consiste en une sélection rigoureuse de valeurs de petite et moyenne capitalisation. Il s'agit d'un fonds multithématique à exclusion ESG, recherchant le potentiel d'appréciation de sociétés apportant des réponses aux enjeux du développement durable. La sélection de chaque investissement est réalisée par l'équipe de gestion selon le processus de gestion suivant, dans l'ordre chronologique :

- L'univers de départ est l'ensemble des sociétés dont la capitalisation est comprise entre 250m eur et 10md eur en Europe continentale.
- Une exclusion des sociétés appartenant aux secteurs de l'armement, du tabac, de l'alcool, des jeux d'argent, de l'extraction pétrolière et des services pétroliers est réalisée. Ces exclusions s'ajoutent à celles de la politique d'exclusion de Financière Arbevel.
- Une sélectivité de 20% est mise en place sur la base des notes ESG, en se fondant sur des notes élaborées à partir de celles d'un prestataire externe, retravaillées, notamment pondérées avec un pilier gouvernance à 50% et les autres piliers environnement et social pondérés au prorata de leur poids initial pour représenter les 50% restants. Certaines sociétés de l'univers n'étant pas notées par le prestataire, les gérants pourront effectuer leur notation d'après les mêmes critères et les classeront dans l'univers noté, afin de les exclure éventuellement si elles ressortaient dans les deux derniers déciles. À tout moment, 10% du fonds maximum sera investi dans les sociétés non notées et aucun investissement ne sera réalisé s'il appartient aux deux derniers déciles.
- De l'univers ainsi filtré, les idées d'investissement ressortiront des screenings. Seules les sociétés présentant un potentiel d'appréciation lié à leur contribution au développement durable seront retenues.
- Les sociétés retenues seront ensuite analysées à partir de leurs documents financiers et extra-financiers publiés par l'émetteur, des études de recherche financière, d'éventuels appels d'experts, des rencontres avec le management.
- Un cours objectif sera déterminé en fonction des prévisions financières et d'objectifs de valorisation, qui permettra, associé à un risque (exécution, dirigeants, concurrence, liquidité, extra-financier), de décider du poids de l'investissement dans le fonds et de mettre en place une discipline de vente ou de renforcement de la position.

L'équipe de gestion recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies, celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse.

PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES sera investi à plus de 50% de son actif net en sociétés de capitalisations comprises entre 250 Millions et 5 Milliards d'euros, au moment de l'investissement, dont le siège social se situe en Europe Continentale.

Il sera investi en permanence en actions européennes éligibles au PEA à 75% minimum, et en bons de souscription.

Il sera exposé, directement ou via des instruments financiers à terme, de 60 % à 110% maximum de l'actif net sur le marché des actions européennes.

Il pourra investir sur des actions hors zone Europe Continentale pour un maximum de 25% de l'actif net.

Il sera exposé au risque de change de 0 à 110% maximum de son actif net.

Il sera investi en titres de taux de toutes notations à l'acquisition et en cours de vie dont 20% maximum en titres de risque haut rendement dits « spéculatifs », dans la limite de 40% de l'actif net.

La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.

Il peut avoir recours aux obligations convertibles françaises dans la limite de 10% de l'actif net sans critère de notation.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM français ou européens relevant de la Directive 2009/65/CE, ou en FIA français ou européens répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment peut intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, au risque de taux ou de change.

Le cumul des expositions est limité à 110% de l'actif net.

Il peut également effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour (J) à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

La valeur liquidative est calculée jour ouvré à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible ← → À risque plus élevé  
Rendement potentiellement plus faible ← → Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :** Le calcul de cet indicateur synthétique est basé sur l'ampleur des variations de la valeur liquidative (volatilité historique sur 5 ans) et est une mesure du niveau de risque et de rendement du compartiment. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 5 » de risque du compartiment ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de sa forte exposition aux marchés d'actions de petite et moyenne capitalisation, dont le marché peut être peu liquide et à forte volatilité et peut présenter un risque pour les investisseurs. Cette situation peut entraîner des variations de la valeur liquidative à la baisse ou à la hausse rapides et de forte amplitude. Le risque de perte en capital est donc élevé.

**RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :**

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) :** Les titres de notation inférieure à BBB- qui présentent un risque accru de défaillance, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes. Ceci pourrait entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à l'utilisation de techniques financières telles que des produits dérivés :** L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

**Risque de liquidité :** Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement. Ce risque est plus important s'agissant d'investissements en actions de petite et moyenne capitalisation.

**Risque lié à l'investissement en actions de petite et moyenne capitalisation :** Les actions de petites et moyennes capitalisations étant, en général, plus volatiles que les grosses capitalisations, la valeur liquidative du compartiment pourra avoir les mêmes comportements. Sur ces marchés, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

## Caractéristiques de la SICAV

### PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES - ACTION B - ISIN : FR0013383841

Compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par FINANCIERE ARBEVEL

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Bénéficiant d'une gestion dynamique, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif d'obtenir à long terme une performance supérieure à l'indice de référence EMIX Smaller European Companies ex UK, dividendes réinvestis pour les actions A, majoré de 1% pour les actions B et majoré de 1,9% pour les actions Z, au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

La performance du compartiment peut être rapprochée de celle de l'indice EMIX Smaller European Companies ex UK, calculé quotidiennement, dividendes réinvestis mais le compartiment n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un objectif de performance a posteriori.

Le compartiment dispose du Label ISR de l'Etat français et correspond à l'article 9 du règlement SFDR.

La gestion de PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES consiste en une sélection rigoureuse de valeurs de petite et moyenne capitalisation. Il s'agit d'un fonds multithématique à exclusion ESG, recherchant le potentiel d'appréciation de sociétés apportant des réponses aux enjeux du développement durable. La sélection de chaque investissement est réalisée par l'équipe de gestion selon le processus de gestion suivant, dans l'ordre chronologique :

- L'univers de départ est l'ensemble des sociétés dont la capitalisation est comprise entre 250m eur et 10md eur en Europe continentale.
- Une exclusion des sociétés appartenant aux secteurs de l'armement, du tabac, de l'alcool, des jeux d'argent, de l'extraction pétrolière et des services pétroliers est réalisée. Ces exclusions s'ajoutent à celles de la politique d'exclusion de Financière Arbevel.
- Une sélectivité de 20% est mise en place sur la base des notes ESG, en se fondant sur des notes élaborées à partir de celles d'un prestataire externe, retravaillées, notamment pondérées avec un pilier gouvernance à 50% et les autres piliers environnement et social pondérés au prorata de leur poids initial pour représenter les 50% restants. Certaines sociétés de l'univers n'étant pas notées par le prestataire, les gérants pourront effectuer leur notation d'après les mêmes critères et les classeront dans l'univers noté, afin de les exclure éventuellement si elles ressortaient dans les deux derniers déciles. À tout moment, 10% du fonds maximum sera investi dans les sociétés non notées et aucun investissement ne sera réalisé s'il appartient aux deux derniers déciles.
- De l'univers ainsi filtré, les idées d'investissement ressortiront des screenings. Seules les sociétés présentant un potentiel d'appréciation lié à leur contribution au développement durable seront retenues.
- Les sociétés retenues seront ensuite analysées à partir de leurs documents financiers et extra-financiers publiés par l'émetteur, des études de recherche financière, d'éventuels appels d'experts, des rencontres avec le management.
- Un cours objectif sera déterminé en fonction des prévisions financières et d'objectifs de valorisation, qui permettra, associé à un risque (exécution, dirigeants, concurrence, liquidité, extra-financier), de décider du poids de l'investissement dans le fonds et de mettre en place une discipline de vente ou de renforcement de la position.

L'équipe de gestion recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies, celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse.

PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES sera investi à plus de 50% de son actif net en sociétés de capitalisations comprises entre 250 Millions et 5 Milliards d'euros, au moment de l'investissement, dont le siège social se situe en Europe Continentale.

Il sera investi en permanence en actions européennes éligibles au PEA à 75% minimum, et en bons de souscription.

Il sera exposé, directement ou via des instruments financiers à terme, de 60 % à 110% maximum de l'actif net sur le marché des actions européennes.

Il pourra investir sur des actions hors zone Europe Continentale pour un maximum de 25% de l'actif net.

Il sera exposé au risque de change de 0 à 110% maximum de son actif net.

Il sera investi en titres de taux de toutes notations à l'acquisition et en cours de vie dont 20% maximum en titres de risque haut rendement dits « spéculatifs », dans la limite de 40% de l'actif net.

La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.

Il peut avoir recours aux obligations convertibles françaises dans la limite de 10% de l'actif net sans critère de notation.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM français ou européens relevant de la Directive 2009/65/CE, ou en FIA français ou européens répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment peut intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, au risque de taux ou de change.

Le cumul des expositions est limité à 110% de l'actif net.

Il peut également effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour (J) à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

La valeur liquidative est calculée jour ouvré à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible ← → À risque plus élevé  
Rendement potentiellement plus faible ← → Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :** Le calcul de cet indicateur synthétique est basé sur l'ampleur des variations de la valeur liquidative (volatilité historique sur 5 ans) et est une mesure du niveau de risque et de rendement du compartiment. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 5 » de risque du compartiment ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de sa forte exposition aux marchés d'actions de petite et moyenne capitalisation, dont le marché peut être peu liquide et à forte volatilité et peut présenter un risque pour les investisseurs. Cette situation peut entraîner des variations de la valeur liquidative à la baisse ou à la hausse rapides et de forte amplitude. Le risque de perte en capital est donc élevé.

#### RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) :** Les titres de notation inférieure à BBB- qui présentent un risque accru de défaillance, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes. Ceci pourrait entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à l'utilisation de techniques financières telles que des produits dérivés :** L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

**Risque de liquidité :** Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement. Ce risque est plus important s'agissant d'investissements en actions de petite et moyenne capitalisation.

**Risque lié à l'investissement en actions de petite et moyenne capitalisation :** Les actions de petites et moyennes capitalisations étant, en général, plus volatiles que les grosses capitalisations, la valeur liquidative du compartiment pourra avoir les mêmes comportements. Sur ces marchés, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

## Caractéristiques de la SICAV

### PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES - ACTION Z - ISIN : FR0013383833

Compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par FINANCIERE ARBEVEL

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Bénéficiant d'une gestion dynamique, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif d'obtenir à long terme une performance supérieure à l'indice de référence EMIX Smaller European Companies ex UK, dividendes réinvestis pour les actions A, majoré de 1% pour les actions B et majoré de 1,9% pour les actions Z, au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

La performance du compartiment peut être rapprochée de celle de l'indice EMIX Smaller European Companies ex UK, calculé quotidiennement, dividendes réinvestis mais le compartiment n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un objectif de performance a posteriori.

Le compartiment dispose du Label ISR de l'Etat français et correspond à l'article 9 du règlement SFDR.

La gestion de PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES consiste en une sélection rigoureuse de valeurs de petite et moyenne capitalisation. Il s'agit d'un fonds multithématique à exclusion ESG, recherchant le potentiel d'appréciation de sociétés apportant des réponses aux enjeux du développement durable. La sélection de chaque investissement est réalisée par l'équipe de gestion selon le processus de gestion suivant, dans l'ordre chronologique :

- L'univers de départ est l'ensemble des sociétés dont la capitalisation est comprise entre 250m eur et 10md eur en Europe continentale.
- Une exclusion des sociétés appartenant aux secteurs de l'armement, du tabac, de l'alcool, des jeux d'argent, de l'extraction pétrolière et des services pétroliers est réalisée. Ces exclusions s'ajoutent à celles de la politique d'exclusion de Financière Arbevel.
- Une sélectivité de 20% est mise en place sur la base des notes ESG, en se fondant sur des notes élaborées à partir de celles d'un prestataire externe, retravaillées, notamment pondérées avec un pilier gouvernance à 50% et les autres piliers environnement et social pondérés au prorata de leur poids initial pour représenter les 50% restants. Certaines sociétés de l'univers n'étant pas notées par le prestataire, les gérants pourront effectuer leur notation d'après les mêmes critères et les classeront dans l'univers noté, afin de les exclure éventuellement si elles ressortaient dans les deux derniers déciles. À tout moment, 10% du fonds maximum sera investi dans les sociétés non notées et aucun investissement ne sera réalisé s'il appartient aux deux derniers déciles.
- De l'univers ainsi filtré, les idées d'investissement ressortiront des screenings. Seules les sociétés présentant un potentiel d'appréciation lié à leur contribution au développement durable seront retenues.
- Les sociétés retenues seront ensuite analysées à partir de leurs documents financiers et extra-financiers publiés par l'émetteur, des études de recherche financière, d'éventuels appels d'experts, des rencontres avec le management.
- Un cours objectif sera déterminé en fonction des prévisions financières et d'objectifs de valorisation, qui permettra, associé à un risque (exécution, dirigeants, concurrence, liquidité, extra-financier), de décider du poids de l'investissement dans le fonds et de mettre en place une discipline de vente ou de renforcement de la position.

L'équipe de gestion recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies, celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse.

PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES sera investi à plus de 50% de son actif net en sociétés de capitalisations comprises entre 250 Millions et 5 Milliards d'euros, au moment de l'investissement, dont le siège social se situe en Europe Continentale.

Il sera investi en permanence en actions européennes éligibles au PEA à 75% minimum, et en bons de souscription.

Il sera exposé, directement ou via des instruments financiers à terme, de 60 % à 110% maximum de l'actif net sur le marché des actions européennes.

Il pourra investir sur des actions hors zone Europe Continentale pour un maximum de 25% de l'actif net.

Il sera exposé au risque de change de 0 à 110% maximum de son actif net.

Il sera investi en titres de taux de toutes notations à l'acquisition et en cours de vie dont 20% maximum en titres de risque haut rendement dits « spéculatifs », dans la limite de 40% de l'actif net.

La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.

Il peut avoir recours aux obligations convertibles françaises dans la limite de 10% de l'actif net sans critère de notation.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM français ou européens relevant de la Directive 2009/65/CE, ou en FIA français ou européens répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment peut intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, au risque de taux ou de change.

Le cumul des expositions est limité à 110% de l'actif net.

Il peut également effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour (J) à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

La valeur liquidative est calculée jour ouvré à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible ← → À risque plus élevé  
Rendement potentiellement plus faible ← → Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :** Le calcul de cet indicateur synthétique est basé sur l'ampleur des variations de la valeur liquidative (volatilité historique sur 5 ans) et est une mesure du niveau de risque et de rendement du compartiment. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 5 » de risque du compartiment ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de sa forte exposition aux marchés d'actions de petite et moyenne capitalisation, dont le marché peut être peu liquide et à forte volatilité et peut présenter un risque pour les investisseurs. Cette situation peut entraîner des variations de la valeur liquidative à la baisse ou à la hausse rapides et de forte amplitude. Le risque de perte en capital est donc élevé.

#### RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) :** Les titres de notation inférieure à BBB- qui présentent un risque accru de défaillance, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes. Ceci pourrait entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à l'utilisation de techniques financières telles que des produits dérivés :** L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

**Risque de liquidité :** Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement. Ce risque est plus important s'agissant d'investissements en actions de petite et moyenne capitalisation.

**Risque lié à l'investissement en actions de petite et moyenne capitalisation :** Les actions de petites et moyennes capitalisations étant, en général, plus volatiles que les grosses capitalisations, la valeur liquidative du compartiment pourra avoir les mêmes comportements. Sur ces marchés, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

## Caractéristiques de la SICAV

### PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES - ACTION PARTAGE - ISIN : FR0014002V60

Compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par FINANCIERE ARBEVEL

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Bénéficiant d'une gestion dynamique, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif d'obtenir à long terme une performance supérieure à l'indice de référence EMIX Smaller European Companies ex UK, dividendes réinvestis pour les actions A, majoré de 1% pour les actions B et majoré de 1,9% pour les actions Z, au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

La performance du compartiment peut être rapprochée de celle de l'indice EMIX Smaller European Companies ex UK, calculé quotidiennement, dividendes réinvestis mais le compartiment n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un objectif de performance a posteriori.

Le compartiment dispose du Label ISR de l'Etat français et correspond à l'article 9 du règlement SFDR.

La gestion de PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES consiste en une sélection rigoureuse de valeurs de petite et moyenne capitalisation. Il s'agit d'un fonds multithématique à exclusion ESG, recherchant le potentiel d'appréciation de sociétés apportant des réponses aux enjeux du développement durable. La sélection de chaque investissement est réalisée par l'équipe de gestion selon le processus de gestion suivant, dans l'ordre chronologique :

- L'univers de départ est l'ensemble des sociétés dont la capitalisation est comprise entre 250m eur et 10md eur en Europe continentale.
- Une exclusion des sociétés appartenant aux secteurs de l'armement, du tabac, de l'alcool, des jeux d'argent, de l'extraction pétrolière et des services pétroliers est réalisée. Ces exclusions s'ajoutent à celles de la politique d'exclusion de Financière Arbevel.
- Une sélectivité de 20% est mise en place sur la base des notes ESG, en se fondant sur des notes élaborées à partir de celles d'un prestataire externe, retravaillées, notamment repondérées avec un pilier gouvernance à 50% et les autres piliers environnement et social pondérés au prorata de leur poids initial pour représenter les 50% restants. Certaines sociétés de l'univers n'étant pas notées par le prestataire, les gérants pourront effectuer leur notation d'après les mêmes critères et les classeront dans l'univers noté, afin de les exclure éventuellement si elles ressortaient dans les deux derniers déciles. À tout moment, 10% du fonds maximum sera investi dans les sociétés non notées et aucun investissement ne sera réalisé s'il appartient aux deux derniers déciles.
- De l'univers ainsi filtré, les idées d'investissement ressortiront des screenings. Seules les sociétés présentant un potentiel d'appréciation lié à leur contribution au développement durable seront retenues.
- Les sociétés retenues seront ensuite analysées à partir de leurs documents financiers et extra-financiers publiés par l'émetteur, des études de recherche financière, d'éventuels appels d'experts, des rencontres avec le management.
- Un cours objectif sera déterminé en fonction des prévisions financières et d'objectifs de valorisation, qui permettra, associé à un risque (exécution, dirigeants, concurrence, liquidité, extra-financier), de décider du poids de l'investissement dans le fonds et de mettre en place une discipline de vente ou de renforcement de la position.

La gestion des risques est optimisée par :

- Le potentiel de valorisation exigé en fonction du niveau de risque,
- Les contraintes de limitation de poids des petites valeurs à niveau de risque élevé.
- La mutualisation des risques sur un nombre de lignes permettant un degré de diversification suffisant.

A ce jour, l'approche des gérants concerne les investissements en actions.

PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES sera investi en permanence en actions européennes éligibles au PEA à 75% minimum, et en bons de souscription, et sera exposé, directement ou via des instruments financiers à terme, de 60 % à 110% maximum de l'actif net sur le marché des actions européennes.

De même, le compartiment pourra investir sur des actions hors zone Europe Continentale pour un maximum de 25% de l'actif net.

Il sera exposé au risque de change de 0 à 110% maximum de son actif net.

PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES sera investi dans la limite de 40% de l'actif net en titres de taux de toutes notations à l'acquisition et en cours de vie dont 20% maximum en titres de risque haut rendement dits « spéculatifs ».

La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.

Il peut avoir recours aux obligations convertibles françaises dans la limite de 10% de l'actif net sans critère de notation.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM français ou européens relevant de la Directive 2009/65/CE, ou en FIA français ou européens répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le compartiment peut intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, au risque de taux ou de change.

Le cumul des expositions est limité à 110% de l'actif net.

Il peut également effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif net.

Modalités de partage : Cette action est une action partage. 40% des frais de gestion nets des rétrocessions dues aux distributeurs et de la commission de surperformance de ces actions seront reversés au fonds de dotation FINANCIERE ARBEVEL. Ce don ne permet pas aux actionnaires de bénéficier d'avantages fiscaux mais peut donner droit pour la société de gestion à une réduction fiscale.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour (J) à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J). La valeur liquidative est calculée jour ouvré à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible ← → À risque plus élevé  
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :** Le calcul de cet indicateur synthétique est basé sur l'ampleur des variations de la valeur liquidative (volatilité historique sur 5 ans) et est une mesure du niveau de risque et de rendement du compartiment. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 5 » de risque du compartiment ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de sa forte exposition aux marchés d'actions de petite et moyenne capitalisation, dont le marché peut être peu liquide et à forte volatilité et peut présenter un risque pour les investisseurs. Cette situation peut entraîner des variations de la valeur liquidative à la baisse ou à la hausse rapides et de forte amplitude. Le risque de perte en capital est donc élevé.

#### RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) :** Les titres de notation inférieure à BBB- qui présentent un risque accru de défaillance, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes. Ceci pourrait entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à l'utilisation de techniques financières telles que des produits dérivés :** L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

**Risque de liquidité :** Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement. Ce risque est plus important s'agissant d'investissements en actions de petite et moyenne capitalisation.

**Risque lié à l'investissement en actions de petite et moyenne capitalisation :** Les actions de petites et moyennes capitalisations étant, en général, plus volatiles que les grosses capitalisations, la valeur liquidative du compartiment pourra avoir les mêmes comportements. Sur ces marchés, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations.





**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30 décembre 2022. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur l'environnement économique et la politique de gestion du compartiment durant cet exercice.

## Environnement économique

L'année 2022 s'est ouverte avec beaucoup d'optimisme relativement aux perspectives de croissance, en rattrapage des confinements de 2021, le consommateur avait de l'épargne qui devait alimenter une consommation très forte.

La demande a effectivement été très soutenue, mais l'outil industriel n'a pas pu se remettre en route assez rapidement pour l'honorer, et une inflation forte s'est installée de façon plus pérenne qu'attendu. La poursuite d'arrêts maladie au sein des effectifs, une population active qui n'est pas tout de suite revenue au travail, des confinements en Chine ont été autant de facteurs limitatifs de la production.

Les banques centrales ont d'abord attendu de voir cette inflation « transitoire » faiblir, en vain, avant de durcir le discours et les anticipations de remontée des taux. A partir de juin, des craintes de resserrement monétaire tellement fort qu'il induirait une récession en 2023 entraînent une forte correction du marché actions.

La capacité des sociétés à faire passer les hausses de coûts dans les prix devient alors un facteur important de discrimination entre les sociétés, suivi par la capacité à s'approvisionner.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en mars a ajouté la crainte d'une pénurie énergétique à cet environnement inflationniste. Des plans de rationnement ont été imaginés en septembre et toutes les entreprises ont investi à se rendre plus indépendantes du gaz, surtout en Allemagne, mais l'année s'est terminée sur un soulagement relativement à la crise énergétique, du fait d'un hiver doux, en dépit d'un conflit qui semble devoir durer.

## Performance<sup>1</sup>

	Part A	Part B	Part P	Part Z	Indice : EMIX smaller European companies ex UK
Cours au 30/12/22	140.91	147.04	78.79	144.51	1098.47
Performance annuelle	-22.3%	-21.6%	-22.3%	-20.8%	-22.1%
Encours sous gestion au 30/12/22	10 538 639	22 314 998	1 427 646	587 370	
Evolution de l'encours sur un an					

Source : Financière Arbevel

## Politique de gestion

Après une période de léger retard sur l'indice en tout début d'année, la repondération des producteurs d'énergie renouvelable lors de l'invasion de l'Ukraine, a permis de reprendre de l'avance. Le poids des producteurs renouvelables proche de 25% du fonds a été maintenu jusqu'en fin d'année, où les craintes de taxation des profits exceptionnels et des plafonnements de tarifs nous ont amené à nous concentrer sur les développeurs, plus que les opérateurs de capacités renouvelables.

Le mois de juin a vu un retournement de scénario du marché, anticipant alors une récession, ce qui a fait baisser les titres cycliques, alors que les valeurs de croissance pâtissaient de la remontée des taux. Le fonds a alors été pénalisé par son exposition aux thématiques d'isolation des bâtiments, la construction neuve étant alors attendue en baisse.

En fin d'année, le marché reste très volatil selon les thèmes dominants, l'optimisme sur une bonne gestion de la crise énergétique s'opposant à une crainte de resserrement monétaire trop fort.

<sup>1</sup> Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Ces performances sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la durée de placement recommandée.

Pour l'attribution de performance : les calculs produits ne font pas l'objet d'un contrôle indépendant et sont fournis à titre purement indicatif.

Les choix de gestion les plus judicieux sur l'année : l'absence d'exposition à l'immobilier et en consommation discrétionnaire, l'exposition aux producteurs d'énergie renouvelables, qui profitaient de la forte hausse du prix de l'électricité.

A l'inverse, l'exposition à la technologie, l'absence d'exposition au pétrole, l'exposition à la construction et une mauvaise sélection de titres de santé ont été des détracteurs de performance.

Les facilitateurs de croissance décarbonée (-10% de performance pour 58% du fonds en moyenne) surperforment les facilitateurs de mutations sociétales (-32% de performance pour 42% du fonds en moyenne sur l'année).

Performance annuelle par sous-thématique :

Energies renouvelables	-8%
Economie circulaire	-7%
Efficience énergétique	-10%
Transports propres	-24%
Sécurité	-5%
Urbanisme durable	-28%
Santé Bien-être	-45%
Education et digitalisation	-46%

Source : Bloomberg

## Principaux contributeurs à la performance du fonds en 2022

### Contributeurs positifs

LU-VE Spa – Poids moyen : 2,2% / Performance : +20% / Contribution : +0,6%

La société bénéficie de vent porteur avec une demande très forte, notamment du côté des pompes à chaleur. Le groupe a parfaitement géré sa chaîne d'approvisionnement ainsi que son plan d'investissement pour être en capacité de répondre à cette demande.

BANKINTER – Poids moyen : 1,5% / Performance : +46% / Contribution : +0,5%

La banque espagnole a bénéficié de l'effet favorable de la remontée des taux d'intérêts sur les revenus d'intérêt sans remontée du coût du risque.

OCI NA – Poids moyen : 1,4% / Performance : +33% / Contribution : +0,5%

Le groupe néerlandais a tiré parti d'un impact énergétique moindre que son principal concurrent dans son processus de fabrication d'engrais dans un contexte d'offre réduite et d'une demande croissante.

### Contributeurs négatifs

Netcompany – Poids moyen : 1,2% / Performance : -58% / Contribution : -1,0%

Le groupe peine à maintenir la rentabilité de ses opérations tout en poursuivant sa stratégie d'expansion géographique, le tout dans un contexte tendu de recrutement.

Aker Carbon Capture – Poids moyen : 1,5% / Performance : -60% / Contribution : -0,9%

Le titre a pâti d'une compression de multiples importante sur les valeurs dites « vertes » alors que son pipeline ne cesse de se remplir et que la visibilité sur ses opérations devrait être renforcée.

Laboratorios Farmaceuticos ROVI – Poids moyen : 1,4% / Performance : -50% / Contribution : -0,9%

Le cours de bourse a été impacté par une activité moindre qu'attendue sur les services liés aux soins du Covid par son principal client Moderna.

## Perspectives

Nous restons convaincus que la recherche d'entreprises qui contribuent à la décarbonation et à la mise en œuvre de mutation sociétales est un facteur important de surperformance. Les entreprises doivent publier leur trajectoire climatique et accompagner leurs objectifs de réduction carbone d'investissements.

La volonté politique de développer les énergies renouvelables a été stimulée en Europe par la crainte de pénurie d'énergie suite à la guerre en Ukraine, débouchant sur des objectifs « Repower EU » d'une part des énergies renouvelables de 45% en 2030. Ces annonces tardent à se traduire par des mesures concrètes, telles que l'accélération des procédures de permis.

Les Etats-Unis ont lancé leur plan Inflation Reduction Act qui permet aux acteurs investissant dans des capacités de production sur sol américain sur les renouvelables, les véhicules électriques ou l'efficacité énergétique de bénéficier de subventions massives.

## Principaux mouvements dans le portefeuille

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CM-AM PEA SECURITIES FCP	2 734 853,34	2 739 316,89
AALBERTS BR BEARER SHS	1 196 402,02	269 401,30
ARBONIA N	345 231,16	1 097 395,43
ASM INTERNATIONAL NV	592 257,51	821 045,67
K+S AG	695 615,75	681 562,28
OCI	803 863,84	469 468,27
ERAMET	697 734,89	563 201,45
SALCEF GROUP SPA	1 094 810,87	149 768,38
ROCKWOOL A/S	1 022 967,78	182 485,05
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	145 178,56	1 056 925,04

## Politique ESG / ISR

Le compartiment Pluvalca Sustainable Opportunities s'engage à investir 100% de son actif actions (c'est-à-dire hors cash) en investissements durables, selon la définition de la société de gestion.

Un investissement est considéré durable si au moins 25% de son chiffre d'affaires est aligné aux Objectifs de Développement Durables ou à la taxonomie.

Le compartiment est labellisé ISR. Il est en exclusion des deux derniers déciles de l'univers d'investissement en Best in Universe, d'après les notes MSCI.

La politique d'exclusion sectorielle est la plus stricte de la gamme, les secteurs pétrole, charbon, tabac, armements, alcool, jeux d'argent et pornographie étant interdits.

Des indicateurs climat sont publiés mensuellement sur la base des données Trucost, ainsi que les différents indicateurs d'impact requis par le cahier des charges du label ISR, sur la base des données MSCI.

Conformément au règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR), l'ensemble des informations précontractuelles sur la prise en compte des caractéristiques environnementales et sociales est disponible dans l'annexe dédiée au sein du prospectus et publiée sur le site à l'adresse suivante : <https://www.arbevel.com/fr/nos-fonds/pluvalca-sustainable-opportunities>.

## Informations réglementaires liées aux exigences de finance durable (Règlement UE n° 2020/852 dit « Taxonomie »)

Classification SFDR : 9

Objectif environnemental : La thématique du compartiment vise à n'investir que dans les sociétés apportant des produits ou services qui rendent possible la transition économique et sociale vers un modèle décarboné et soutenable.  
Disclaimer : Le principe consistant à ne pas causer de préjudice important s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Conformément au règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR), l'ensemble des informations périodiques sur la prise en compte des caractéristiques environnementales et sociales est disponible à la section SFDR du présent rapport annuel.

## Politique de rémunération

La société de gestion a établi une politique de rémunération des collaborateurs conformément aux dispositions réglementaires. Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com).

Au cours de l'exercice 2022, l'effectif en équivalent temps plein était de 42,14 personnes. Le total des rémunérations versées s'est élevé à 5,6M€ dont la part fixe était de 88% et la part variable de 12%. En vertu du principe de proportionnalité, Financière Arbevel ne communique pas la répartition des rémunérations de façon plus détaillée.

## Risque global

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

## Informations diverses

Nous vous rappelons que les documents listés ci-dessous sont accessibles sur notre site internet : <http://www.arbevel.com> :

- Politique de vote et d'engagement ;
- Rapport sur l'exercice des droits de vote ;
- Rapport d'engagement ;
- Politique de sélection des intermédiaires financiers ;
- Politique de gestion des conflits d'intérêts ;
- Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation ;
- Charte d'investissement responsable ;
- Code de transparence des fonds labellisés ISR ;
- Politique de prise en compte des incidences négatives et du risque de durabilité.
- Politique d'exclusion.

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR (en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, le compartiment n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## Techniques de gestion efficace de portefeuille

Le compartiment n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de l'article R214-15-1 du Code Monétaire et Financier.



**COMPTES  
ANNUELS**

## BILAN ACTIF

	30.12.2022 EUR	31.12.2021 EUR
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	-	-
<b>DÉPÔTS</b>	-	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>32 308 321,26</b>	46 941 691,42
• <b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	32 308 321,26	46 941 691,42
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Organismes de placements collectifs</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>Contrats financiers</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>Autres instruments financiers</b>		
<b>Créances</b>	<b>1 284,07</b>	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 284,07	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>2 633 827,98</b>	3 001 148,77
Liquidités	2 633 827,98	3 001 148,77
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>34 943 433,31</b>	49 942 840,19

## BILAN PASSIF

	30.12.2022 EUR	31.12.2021 EUR
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
• Capital	32 731 406,96	43 312 026,67
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 205 131,13	6 450 522,13
• Résultat de l'exercice	-67 883,42	-265 647,82
<b>Total des capitaux propres</b> (montant représentatif de l'actif net)	<b>34 868 654,67</b>	<b>49 496 900,98</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
• Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
• Opérations temporaires sur titres financiers		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>DETTES</b>	<b>74 778,64</b>	445 939,21
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	74 778,64	445 939,21
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>34 943 433,31</b>	<b>49 942 840,19</b>



## HORS BILAN

	30.12.2022 EUR	31.12.2021 EUR
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

## COMPTE DE RÉSULTAT

	<b>30.12.2022</b> EUR	31.12.2021 EUR
<b>PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 407,62	0,12
• Produits sur actions et valeurs assimilées	503 981,55	392 374,77
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>505 389,17</b>	<b>392 374,89</b>
<b>CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-5 801,98	-7 404,29
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-5 801,98</b>	<b>-7 404,29</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (I - II)</b>	<b>499 587,19</b>	<b>384 970,60</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-595 250,29	-641 670,87
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-95 663,10</b>	<b>-256 700,27</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	27 779,68	-8 947,55
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>RÉSULTAT (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-67 883,42</b>	<b>-265 647,82</b>



Comptes annuels  
**ANNEXES**

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

### ■ Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

### ■ Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais exclus.

### ■ Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

#### **Actions, obligations et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur aux environs de 14 heures, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

#### **Titres d'OPCVM et FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

#### **Parts d'organismes de titrisation :**

Évaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

#### **Acquisitions temporaires de titres :**

Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle.

Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

Emprunts de titres : valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

#### **Cessions temporaires de titres :**

Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM à l'issue du contrat de prêt.

#### **Titres de créances négociables :**

Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés : à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

## Règles et méthodes comptables

Valeur de marché retenue :

### **BTF/BTAN :**

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

### **Autres TCN :**

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : premier cours de bourse du jour ou cours de compensation veille

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours de bourse veille ou cours de compensation veille.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : premier cours de bourse du jour ou cours de compensation veille.

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours de bourse veille ou cours de compensation veille.

### **Opérations d'échange (swaps) :**

Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois ne sont pas valorisés.

Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

### **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

(\* pour les OPCVM autorisés à réaliser les opérations visées)

## ■ Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats et par le nominal.

Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## Règles et méthodes comptables

### Frais facturés au compartiment

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue par le dépositaire.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème			
		Action A	Action Z	Action B	Action Partage
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2,20 % TTC maximum	0.30 % TTC maximum	1.20 % TTC maximum	2,20 % TTC maximum 40% des frais de gestion nets des rétrocessions dues aux distributeurs sont reversés au fonds de dotation FINANCIERE ARBEVEL
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant	Néant
Commission de sur performance	Actif net	20% au-delà de l'indice de référence EMIX Smaller European Companies ex UK si la performance est positive	Néant	20% au-delà de l'indice de référence EMIX Smaller European Companies ex UK + 1% si la performance est positive	20% au-delà de l'indice de référence EMIX Smaller European Companies ex UK si la performance est positive 40% de la commission de surperformance de ces actions sont reversés au fonds de dotation FINANCIERE ARBEVEL

### Devise de comptabilité

La comptabilité du compartiment est effectuée en euro.

### Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.

### Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.

## Règles et méthodes comptables

### ■ Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

### ■ Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

### ■ Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

	Actions A	Actions Z	Actions B	Actions Partage
Pour les revenus :	Capitalisation totale	Capitalisation totale	Capitalisation totale	Capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values :	Capitalisation totale	Capitalisation totale	Capitalisation totale	Capitalisation totale

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	<b>30.12.2022</b>	31.12.2021
	EUR	EUR
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>49 496 900,98</b>	35 627 613,20
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 931 105,40	16 796 309,76
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 470 259,73	-9 761 917,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 692 732,35	7 135 234,91
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 212 914,28	-1 304 776,54
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-84 977,63	-75 036,20
Différences de change	-267 561,26	95 747,81
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-11 120 708,06	1 240 425,99
- Différence d'estimation exercice N	-1 000 350,17	10 120 357,89
- Différence d'estimation exercice N-1	10 120 357,89	8 879 931,90
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-95 663,10	-256 700,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>34 868 654,67</b>	49 496 900,98



# COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## Compléments d'information

### 1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

### 2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 633 827,98
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 633 827,98	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Compléments d'information

### 4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	NOK	SEK	DKK	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	2 561 387,82	1 266 047,93	1 131 907,70	909 104,33
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>1 284,07</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	1 284,07
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>74 778,64</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	51 569,08
Rachat à payer	23 178,48
Somme à payer	31,08
-	-
-	-
Autres opérations	-

## Compléments d'information

### 6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Souscriptions		Rachats	
		Montant	Nombre d'actions	Montant	Montant
Action A / FR0013383825	17 449,865	2 662 301,98	52 367,616	8 260 125,29	
Action B / FR0013383841	34 785,203	5 527 184,54	36 161,103	5 948 408,07	
Action Partage / FR0014002V60	18 081,357	1 595 647,73	579,59	48 981,15	
Action Z / FR0013383833	867,88	145 971,15	1 338,512	212 745,22	
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant	
Action A / FR0013383825		200,02		903,78	
Action B / FR0013383841		-		-	
Action Partage / FR0014002V60		-		-	
Action Z / FR0013383833		-		-	
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant	
Action A / FR0013383825		200,02		903,78	
Action B / FR0013383841		-		-	
Action Partage / FR0014002V60		-		-	
Action Z / FR0013383833		-		-	
Commissions acquises à l'OPC par catégorie d'action :		Montant		Montant	
Action A / FR0013383825		-		-	
Action B / FR0013383841		-		-	
Action Partage / FR0014002V60		-		-	
Action Z / FR0013383833		-		-	

### 7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0013383825	2,20
Action B / FR0013383841	1,20
Action Partage / FR0014002V60	2,20
Action Z / FR0013383833	0,30
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie d'action :	
Action A / FR0013383825	433,70
Action B / FR0013383841	15 323,44
Action Partage / FR0014002V60	-
Action Z / FR0013383833	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'OPC	-
- Ventilation par OPC "cible" :	
- OPC 1	-
- OPC 2	-

## Compléments d'information

### 8. Engagements reçus et donnés

8.1. Description des garanties reçues par l'OPC avec mention des garanties de capital.....	<b>Néant</b>
8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés.....	<b>Néant</b>

### 9. Autres informations

9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et OPC gérés par ces entités :

- OPC	-
- autres instruments financiers	-

## Compléments d'information

### 10. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

(En devise de comptabilité de l'OPC)

#### Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

## Compléments d'information

	30.12.2022	31.12.2021
	EUR	EUR
<b>Affectation du résultat</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-67 883,42	-265 647,82
<b>Total</b>	<b>-67 883,42</b>	<b>-265 647,82</b>

<b>Action A / FR0013383825</b>	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-92 355,06	-219 565,01
<b>Total</b>	<b>-92 355,06</b>	<b>-219 565,01</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>Action B / FR0013383841</b>	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	30 151,24	-50 647,29
<b>Total</b>	<b>30 151,24</b>	<b>-50 647,29</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Compléments d'information

<b>Action Partage / FR0014002V60</b>	<b>30.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-12 508,41	-46,14
<b>Total</b>	<b>-12 508,41</b>	<b>-46,14</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>Action Z / FR0013383833</b>	<b>30.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	6 828,81	4 610,62
<b>Total</b>	<b>6 828,81</b>	<b>4 610,62</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>





## Compléments d'information

	30.12.2022	31.12.2021
	EUR	EUR
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 205 131,13	6 450 522,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>2 205 131,13</b>	<b>6 450 522,13</b>

	30.12.2022	31.12.2021
	EUR	EUR
<b>Action A / FR0013383825</b>		
Devise		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	201 810,12	2 606 406,12
<b>Total</b>	<b>201 810,12</b>	<b>2 606 406,12</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

	30.12.2022	31.12.2021
	EUR	EUR
<b>Action B / FR0013383841</b>		
Devise		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 926 796,41	3 737 323,20
<b>Total</b>	<b>1 926 796,41</b>	<b>3 737 323,20</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Compléments d'information

<b>Action Partage / FR0014002V60</b>	<b>30.12.2022</b>	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	54 580,11	-427,43
<b>Total</b>	<b>54 580,11</b>	<b>-427,43</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

<b>Action Z / FR0013383833</b>	<b>30.12.2022</b>	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	21 944,49	107 220,24
<b>Total</b>	<b>21 944,49</b>	<b>107 220,24</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Compléments d'information

## 12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Devise OPC					
EUR	<b>30.12.2022</b>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Actif net	<b>34 868 654,67</b>	49 496 900,98	35 627 613,20	21 226 078,26	2 584 603,38

## Action A / FR0013383825

	<b>30.12.2022</b>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre d'actions en circulation	<b>74 785,268</b>	109 703,019	105 059,099	48 873,778	-
Valeur liquidative	<b>140,91</b>	181,36	154,73	125,86	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>1,46</b>	21,75	1,10	2,57	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## Action B / FR0013383841

	<b>30.12.2022</b>	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre d'actions en circulation	<b>151 752,46</b>	153 128,36	118 190,284	115 046,179	25 500
Valeur liquidative	<b>147,04</b>	187,48	158,40	127,68	101,35
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>12,89</b>	24,07	2,26	3,70	-0,21

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## Compléments d'information

## Action Partage / FR0014002V60

	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre d'actions en circulation	18 119,507	617,74	-	-	-
Valeur liquidative	78,79	101,41	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	2,32	-0,76	-	-	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## Action Z / FR0013383833

	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Nombre d'actions en circulation	4 064,338	4 534,97	4 247,939	3 238,982	-
Valeur liquidative	144,51	182,51	153,07	118,90	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	7,07	24,65	6,72	4,21	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

# INVENTAIRE

## 30.12.2022

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Valeurs mobilières</b>						
<b>Action</b>						
NL0000852564	AALBERTS BR BEARER SHS	PROPRE	16 863,00	610 946,49	EUR	1,75
N00010890304	AKER CARBON CAPTURE ASA	PROPRE	400 788,00	440 681,91	NOK	1,26
NL0012817175	ALFEN NV	PROPRE	10 573,00	890 246,60	EUR	2,55
IT0004056880	AMPLIFON	PROPRE	15 753,00	438 248,46	EUR	1,26
DE000A3CMGM5	APONTIS PHARMA AG	PROPRE	36 342,00	298 004,40	EUR	0,85
CH0110240600	ARBONIA N	PROPRE	27 180,00	355 628,74	CHF	1,02
NL0000334118	ASM INTERNATIONAL NV	PROPRE	1 342,00	316 242,30	EUR	0,91
FO0000000179	BAKKAFROST	PROPRE	6 866,00	402 288,11	NOK	1,15
ES0113679137	BANKINTER	PROPRE	85 998,00	539 035,46	EUR	1,55
BE0974362940	BARCO NV	PROPRE	20 722,00	478 263,76	EUR	1,37
LU1704650164	BEFESA SA	PROPRE	17 295,00	779 312,70	EUR	2,23
IT0005331019	CAREL INDUSTRIES S P A	PROPRE	25 020,00	587 970,00	EUR	1,69
DE0005313704	CARL ZEISS MEDITEC	PROPRE	4 062,00	478 909,80	EUR	1,37
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	16 196,00	500 780,32	EUR	1,44
GB00BG5KQW09	CERES POWER HOLDINGS PLC	PROPRE	45 262,00	178 905,42	GBP	0,51
N00010876642	CLOUDBERRY CLEAN ENERGY ASA	PROPRE	227 966,00	268 871,30	NOK	0,77
DE000A0JC8S7	DATAGROUP SE	PROPRE	9 060,00	570 780,00	EUR	1,64
DE000A2GS5D8	DERMAPHARM HOLDING SE	PROPRE	9 122,00	342 257,44	EUR	0,98
BE0974259880	D'IETEREN GROUP	PROPRE	4 151,00	743 859,20	EUR	2,13
DE0005565204	DUERR	PROPRE	27 158,00	856 020,16	EUR	2,45
NL0015000CZ2	EBUSCO HOLDING NV	PROPRE	20 294,00	267 271,98	EUR	0,77
FR0012435121	ELIS SA	PROPRE	44 660,00	617 201,20	EUR	1,77
DE0005313506	ENERGIEKONTOR AG	PROPRE	5 007,00	385 539,00	EUR	1,11
DE0005664809	EVOTEC SE	PROPRE	10 706,00	163 373,56	EUR	0,47

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE000A255F11	FRIEDRICH VORWERK GROUP SE	PROPRE	29 340,00	633 744,00	EUR	1,82
FR0011726835	GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	PROPRE	4 040,00	403 192,00	EUR	1,16
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PROPRE	10 147,00	637 231,60	EUR	1,83
SE0006288015	GRANGES AB SHS 144A-S	PROPRE	63 396,00	486 291,12	SEK	1,39
SE0010985028	GREEN LANDSCAPING GROUP AB	PROPRE	66 966,00	382 396,17	SEK	1,10
ES0105079000	GREENERGY RENOVABLES S A	PROPRE	14 926,00	413 748,72	EUR	1,19
ES0105548004	GRUPO ECOENER SAU	PROPRE	67 281,00	307 474,17	EUR	0,88
NO0003067902	HEXAGON COMP ASA	PROPRE	163 938,00	427 250,79	NOK	1,23
FI4000513593	KEMPOWER OYJ	PROPRE	15 650,00	332 093,00	EUR	0,95
DE000KSAG888	K+S AG	PROPRE	37 633,00	691 506,38	EUR	1,98
ES0157261019	LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROV	PROPRE	12 329,00	444 583,74	EUR	1,28
ES0105546008	LINEA DIRECTA ASEGURADORA SA COMPANIA DE SEGUROS Y REASEGURO	PROPRE	426 958,00	440 620,66	EUR	1,26
IT0005107492	LU VE SPA AZ	PROPRE	39 439,00	1 110 207,85	EUR	3,18
DE000A1MMCC8	MEDIOS AG	PROPRE	27 228,00	476 490,00	EUR	1,37
FI0009014575	METSO OUTOTEC OYI	PROPRE	70 596,00	678 568,75	EUR	1,95
CH0108503795	MEYER BURGER TECHNOLOGY AG	PROPRE	690 699,00	374 570,17	CHF	1,07
NO0003054108	MOWI ASA	PROPRE	26 149,00	415 857,02	NOK	1,19
DE000A0D9PT0	MTU AERO ENGINES HLDG AG	PROPRE	3 049,00	616 507,80	EUR	1,77
DK0060952919	NETCOMPANY GROUP AS	PROPRE	14 740,00	583 142,23	DKK	1,67
FR0000044448	NEXANS SA	PROPRE	13 683,00	1 155 529,35	EUR	3,31
IT0005366767	NEXI SPA	PROPRE	59 162,00	435 787,29	EUR	1,25
DE000A0D6554	NORDEX	PROPRE	67 117,00	885 944,40	EUR	2,54
NL0010558797	OCI	PROPRE	13 885,00	464 036,70	EUR	1,33
SE0016075337	OX2 AB REGISTERES SHS	PROPRE	50 144,00	396 588,64	SEK	1,14
FR0000124570	PLASTIC OMNIUM	PROPRE	37 071,00	503 424,18	EUR	1,44
NL0012169213	QIAGEN NV	PROPRE	15 086,00	709 192,86	EUR	2,03
BE0003656676	RECTICEL	PROPRE	66 772,00	1 037 636,88	EUR	2,98
DK0010219153	ROCKWOOL A/S	PROPRE	2 499,00	548 765,47	DKK	1,57

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005388266	SALCEF GROUP SPA	PROPRE	53 471,00	931 464,82	EUR	2,67
IT0005438046	SECO S P A	PROPRE	128 792,00	689 037,20	EUR	1,98
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	31 427,00	765 561,72	EUR	2,20
SE0015346135	STILLFRONT GROUP AB	PROPRE	490,00	772,00	SEK	0,00
NO0003053605	STOREBRAND ASA	PROPRE	74 658,00	606 438,69	NOK	1,74
ES0180907000	UNICAJA BANCO	PROPRE	512 796,00	528 692,68	EUR	1,52
DE000A0JL9W6	VERBIO	PROPRE	5 484,00	332 330,40	EUR	0,95
DE0007667107	VOSSLOH AG	PROPRE	15 905,00	621 885,50	EUR	1,78
FR0012532810	WAGA ENERGY	PROPRE	11 548,00	329 118,00	EUR	0,94
<b>Total Action</b>				<b>32 308 321,26</b>		<b>92,66</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>32 308 321,26</b>		<b>92,66</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	Ach diff op de capi	PROPRE	-23 178,48	-23 178,48	EUR	-0,07
	Banque EUR SGP	PROPRE	2 633 827,98	2 633 827,98	EUR	7,55
	Sous recev EUR SGP	PROPRE	1 284,07	1 284,07	EUR	0,00
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>2 611 933,57</b>		<b>7,49</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PrComGestFin	PROPRE	-19 230,54	-19 230,54	EUR	-0,06
	PrComGestFin	PROPRE	-22 365,32	-22 365,32	EUR	-0,06
	PrComGestFin	PROPRE	-1 569,09	-1 569,09	EUR	-0,00
	PrComGestFin	PROPRE	-146,22	-146,22	EUR	-0,00
	PrN-1Remu soc gest	PROPRE	-31,08	-31,08	EUR	-0,00
	PrRemu soc gest	PROPRE	-8 257,91	-8 257,91	EUR	-0,02
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-51 600,16</b>		<b>-0,15</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>2 560 333,41</b>		<b>7,34</b>
<b>Total PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES</b>				<b>34 868 654,67</b>		<b>100,00</b>



Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : **PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES**

Identifiant d'entité juridique : **FINANCIERE ARBEVEL**

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui  Non

<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <b>55%</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> </ul> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : <b>35%</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p>
---	---



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

**PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES** a exclusivement investi dans des émetteurs, qui par leurs services ou leurs produits ont contribué à :

- **une croissance décarbonée** au travers des sous thématiques suivantes : énergies renouvelables (i), efficacité énergétique (ii), transports propres (iii), et économie circulaire (iv).
- **des mutations sociales** associées au développement durable au travers des sous thématiques suivantes : sécurité (i), éducation & digitalisation (ii), santé & bien-être (iii), et urbanisme (iv).

L'objectif d'investissement durable a donc été rempli.

- Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Indicateur de durabilité	Portefeuille	Univers
Émissions de Co2 rapportées au CA (t/\$mCA)	122	119
Indépendance du board	77 %	80%
% de sociétés ayant eu recours à des plans de licenciements massifs	8%	13%

Données au 30/12/2022. Source : Trucost.

- ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

- Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Financière Arbevel dispose d'un processus opérationnel lui permettant de pouvoir gérer sa politique d'exclusion construite et revue avec les équipes Recherche, Gestion et Conformité applicable à l'ensemble des portefeuilles. Les listes d'exclusion sont mises à jour à l'occasion de ces revues afin d'identifier les éventuels émetteurs à exclure au sein des portefeuilles. Une méthodologie spécifique permettant la sortie des émetteurs en position nouvellement soumis à exclusion a été définie et implémentée afin que l'ensemble des portefeuilles reflète la philosophie globale de Financière Arbevel sur ces sujets.

L'application de la politique d'exclusion sectorielle spécifique à **PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES** prévoit :

- Les sociétés impliquées dans la production d'armes, quelle que soit leur nature ;
- Les entreprises impliquées dans la fabrication et la distribution de produits à base de tabac, à partir de 5% du chiffre d'affaires ;
- Les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et sa production ainsi que dans la génération et la vente d'électricité à partir de charbon thermique ;
- Les sociétés impliquées dans l'extraction et le traitement du pétrole ;
- Les sociétés impliquées dans la production de contenu pornographique sont exclues ;
- Les sociétés produisant des boissons alcoolisées à partir de 5% des ventes, et les distributeurs, à partir de 15% du chiffre d'affaires ;
- Les sociétés impliquées dans l'opération des jeux d'argent, à partir de 5% du chiffre d'affaires.

Des exclusions normatives sont également appliquées à partir de la liste publique du fonds de pension norvégien (NORGES).

**PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES** suit également les controverses très sérieuses à partir de la base MSCI qui sont intégrées dans la politique de risque de durabilité et principales incidences négatives disponible sur le site internet ([lien](#)) et qui prévoit dans certains cas la cession immédiate de l'émetteur concerné.

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti- corruption.

PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES suit les sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies :

Indicateur de durabilité	30/12/2022
% de sociétés adhérant au Pacte Mondial de l'ONU	48%

- Sources : outil propriétaire.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Conformément aux informations présentes son annexe précontractuelle, le produit a pris en compte les 14 principaux PAI de tableau 1 de l'annexe 1 des RTS SFDR tel que ci-dessous :

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences année 2022	
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES (t eq CO <sub>2</sub> )	Émissions de GES de niveau 1	1 803
		Émissions de GES de niveau 2	487
		Émissions de GES de niveau 3	4 697
		Émissions totales de GES	6 987
	2. Empreinte carbone (t/€mCA)	216	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (t/€m.inv)	4 068	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	4,05%	
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	89%		
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/€mCA)	94		
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	NA	
Eau	8. Rejets dans l'eau (t/€m.inv)	20,29	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (t/€m.inv)	871 406	
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	NA	
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	NA	
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	NA	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	35%	
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0,00%	

PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a également pris en compte deux PAI additionnels des tableaux 2 et 3 de l'annexe 1 des RTS SFDR tel que ci-dessous :

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences année 2022
Eau, déchets et autres matières	8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	50,33%
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	39,82%



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

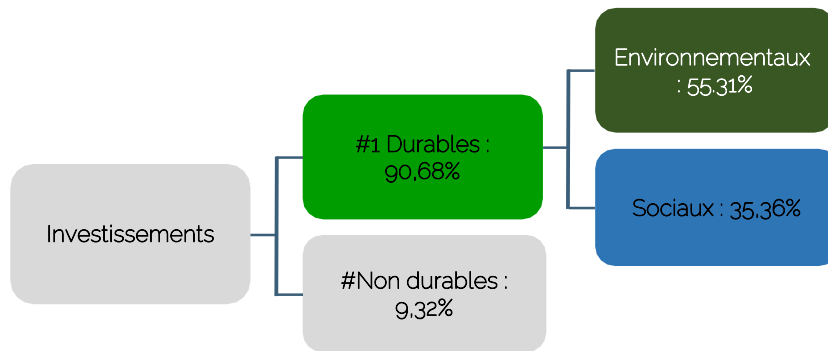
Nom de l'émetteur	Secteur	% actifs	Pays
NEXANS SA	Industrie	3,3 %	FRANCE
LU VE SPA	Industrie	3,2 %	ITALIE
RECTICEL	Matériaux	3,0 %	BELGIQUE
SALCEF GROUP SPA	Industrie	2,7 %	ITALIE
ALFEN NV	Industrie	2,6 %	PAYS-BAS



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- Quelle était l'allocation des actifs ?



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants faibles teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

- Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

- Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions bas-carbone et qui entre autres ont des niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant à la meilleure performance.

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Au 30/12/2022, **PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES** a :

- 90,68% de l'actif net du fonds qui est constitué d'investissements durables dont :
  - o 55,31% ayant un objectif environnemental ;
  - o 35,36% ayant un objectif social.
- 9,32% de l'actif net du fonds qui est constitué d'investissements non durables qui correspondent exclusivement à des liquidités.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue de :

- 35% minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental ;
- 20% minimum d'investissements durables ayant un objectif social

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les principaux secteurs économiques des investissements réalisés sont :

Secteur	% actifs
Industrie	39,8%
Matériaux	10,6%
Soins de santé	10,5%
Technologies de l'information	8,5%
Finance	7,9%

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Faute de données exploitables au jour de l'établissement de la présente annexe, Financière Arbevel n'est pas en mesure de calculer la part d'alignement à la Taxinomie de **PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES** sur l'exercice 2022.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, **PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES** a réalisé 55% d'investissements durables ayant un objectif environnemental c'est-à-dire conformément à notre définition de l'investissement durable des investissements dans des activités dont au moins 25% du chiffre d'affaires contribue aux 17 Objectifs de Développement Durables tels que définis par les Nations-Unis (ODD) et pouvant être qualifiés de « facilitateurs de croissance décarbonée ».

**PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES** a donc respecté son engagement de réaliser au moins 35% d'investissements durables ayant un objectif environnemental.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durables réalisés, **PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES** a réalisé 35% d'investissements durables ayant un objectif social c'est-à-dire conformément à notre définition de l'investissement durable, des investissements dans des activités dont au moins 25% du chiffre d'affaires contribue aux 17 Objectifs de Développement Durables tels que définis par les Nations-Unis (ODD) et pouvant être qualifiés de « facilitateurs de mutations sociales ».

**PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES** a donc respecté son engagement de réaliser au moins 20% d'investissements durables ayant un objectif environnemental.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 non durables », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 non durables » sont :

- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion) ;
- les OPC monétaires ;

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables sur ces investissements car ils ne peuvent pas faire l'objet d'une application ESG.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

1. Dans le cadre du label ISR, il est procédé à l'attribution d'une note extra-financière (« notation ESG ») à hauteur de 90% minimum de l'actif net du fonds à partir de la base du fournisseur de données MSCI ou le cas échéant par application d'une méthodologie interne. Cette note est ensuite intégrée à notre outil propriétaire ESGo 2.0 qui permet d'appliquer une surpondération du pilier gouvernance à 50% lors de l'attribution de la note extra-financière finale et de suivre l'exclusion des deux derniers déciles de l'univers investissable.
2. Cette note extra-financière sert ensuite de base à des actions d'engagement : **PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES** a ainsi pris des engagements sur 17 sociétés faisant partie de son univers d'investissement, dont 10 sur le dernier exercice écoulé. Un rapport sur le suivi des engagements passés et des nouvelles actions engagées sur l'exercice est publié annuellement sur le site internet ([lien](#)).
3. Enfin, afin de garantir que l'ensemble des investissements réalisés (hors liquidités) soient durables conformément à la définition interne de l'investissement durable qui considère toute activité (i) dont au moins 25% du chiffre d'affaires contribue aux 17 Objectifs de Développement Durables tels que définis par les Nations-Unis (ODD) et/ou alignée à la taxinomie, **PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES** a pris la décision de céder au cours de l'exercice 3 titres : BEJER REF (i), CINT (ii), HUHTAMAKI.





Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par **PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES**